



## ***Club de patinage artistique Mont-Saint-Hilaire***

Printemps 2019

Du 15 avril au 17 mai 2019

### **Cours de groupe**

Glace et cours payables au CPA – tarif fixe

Afin de répondre à la demande de nombreux parents et patineurs, le CPA offrira un cours de groupe lors de la session de printemps.

**Aucun prérequis** : Débutant à Star 1 - Aucune parcelle à réserver - Aucun entraîneur privé à engager. Ouvert à tous. Enfant 3 ans et plus, Adolescent, Adultes. Une fois les inscriptions complétées, les patineurs seront regroupés selon leur niveau.

**Tarif** : La durée d'un cours est de 45 minutes et le tarif est de 60\$ pour les 5 semaines.

Vous aimeriez en faire plus ? Rien ne vous empêche de vous inscrire aussi à des cours privés.

### **Cours privés**

Parcelles payables au CPA et cours privés payables directement à l'entraîneur selon son tarif horaire.

**Prérequis** : Assurez-vous d'avoir réservé les services d'un entraîneur privé AVANT d'inscrire votre enfant à des parcelles privées, celui-ci doit être disponible et présent sur les parcelles choisies.

**Tarif** : La durée d'une parcelle est de 45 minutes au coût de 10\$.

Un tarif spécial est offert en pré-inscription pour les membres du CPA Mont-Saint-Hilaire.

#### **Notes importantes (parcelles privées) :**

- ✓ Pour tout cours manqué sur des parcelles réservées, aucun remboursement ne sera accepté;
- ✓ Un patineur ne peut substituer ou remplacer une parcelle sur laquelle il est inscrit pour une autre parcelle à moins d'une situation exceptionnelle et de la disponibilité de la glace;
- ✓ Des parcelles supplémentaires sont disponibles le matin aux patineurs inscrits à l'école de printemps (à minimum 2 parcelles). Voir directement Guylaine Borduas;
- ✓ Niveau Star 5 +: avoir réussi 3 blocs junior bronze et avoir 13 ans au 30 sept 2018 / ou avoir réussi 3 blocs sénior bronze;
- ✓ Une période de tests est prévue samedi le 18 mai ;
- ✓ Si le patineur veut patiner sur une parcelle sur laquelle il n'est pas inscrit, il doit :
  1. Vérifier si le nombre maximum (24) de patineurs admis sur la glace n'est pas dépassé;
  2. Payer la parcelle immédiatement en remettant le montant en argent comptant ou par chèque dans la boîte du local du CPA ou à un responsable sur place avant d'aller sur la glace;
  3. Le coût d'une parcelle à l'unité est de 12,00\$

## Besoin de connaître les disponibilités et tarifs de nos entraîneurs?

Veillez communiquer directement avec eux par courriel. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet :

[www.cpamsh.com/entraîneurs/](http://www.cpamsh.com/entraîneurs/)

---

### Période d'inscriptions

- ✓ Par notre plateforme web Sportnroll (accessible via notre site internet [www.cpamsh.com/](http://www.cpamsh.com/))
- ✓ Priorité aux patineurs du CPA Mont-Saint-Hilaire entre le mardi 26 février 2019 et le mardi 12 mars 2019. Dès le 13 mars l'inscription sera disponible aux autres CPA.
- ✓ Rabais de pré-inscription à 8\$ la parcelle pour les membres du CPA de Mont-Saint-Hilaire. Ce rabais est offert uniquement durant les 2 semaines mentionnées ci-haut. La parcelle sera ensuite à 10\$ pour tous.

### Informations importantes

- ✓ Aucun remboursement ne peut se faire après le 15 avril 2019 ;
- ✓ Chaque inscription doit être payée en entier au moment de l'inscription ;
- ✓ Le CPA Mont-Saint-Hilaire se réserve le droit d'annuler certaines parcelles si le nombre de patineurs inscrits n'est pas suffisant. Des mesures de remplacement vous seront alors offertes ;

### Principaux règlements

- ✓ Cheveux attachés ;
- ✓ Éviter tout vêtement ou accessoire qui nuit à la sécurité et à la vision (foulard, tuque longue, bijoux, gomme, aliments et breuvages autres que de l'eau) ;
- ✓ Aucun MP3, iPod ou autre sur la patinoire ;
- ✓ S'habiller et chausser ses patins dans la chambre assignée;
- ✓ S'assurer de la présence d'un entraîneur avant d'aller sur la patinoire ;
- ✓ Respecter l'horaire : accès et sortie aux heures prévues ;
- ✓ Ne pas demeurer stationnaire sur la patinoire ;
- ✓ Être courtois et respectueux envers les autres ;
- ✓ Pour la sécurité de tous, il est interdit de transporter un enfant dans ses bras lorsqu'il a chaussé ses patins ;
- ✓ Parents non admis sur la patinoire ainsi que sur le banc des joueurs.

Les règlements généraux complets sont accessibles sur le site web du club [www.cpamsh.com](http://www.cpamsh.com)

# COURS DE GROUPE – Glace 2

Les mardis de 18h05 à 18h50

Avril 2019						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2019						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 École de printemps - Cours de groupe - Glace 2

# COURS PRIVÉS – Glace 1

Avril 2019						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2019						
L	M	M	J	V	S	D
		1*	2*	<del>3</del>	4	5
6	7	8	9	<del>10</del>	11	12
13	14	15	16	17	18	19
<del>20</del>	<del>21</del>	<del>22</del>	<del>23</del>	<del>24</del>	25	26
<del>27</del>	<del>28</del>	<del>29</del>	<del>30</del>	<del>31</del>		

 École de printemps - Parcelles privées - Glace 1

 Glace non-disponible

 Test Star 5+

\*1er et 2 mai : les heures de début et de fin varieront de 10-15 minutes.

Précisions à venir

Parcelles	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A - 6h45 à 7h45		Voir Guylaine Borduas			Voir Guylaine Borduas
B - 7h45 à 8h45		Voir Guylaine Borduas			Voir Guylaine Borduas
C - 16h45 à 17h30					
D - 17h30 à 18h15					
18h15 à 18h25	<b>GLACE (Zamboni)</b>				
E - 18h25 à 19h10			cette parcelle termine à 19h25		
F - 19h10 à 19h55		Réservé Star 5+			Réservé Star 5+